

Lucet  
et  
Cazé

622



L'an mil huit cent quatre vingt sept, le vingt huit mai à  
midi, acte de mariage de Camille Cézé, Augustine  
Lucet, née à Paris le dixième Octobre mil huit cent cinquante  
Deux, Imprimeur, y Dominicelle rue du Chalet 12, fils unique  
de Joachim Henry Lucet, âgé de soixante sept ans, commissionné  
en marchandises et de Marie Louise Gauchet, son épouse âgée  
de soixante quatre ans, sans profession. Demeurant à Paris, rue  
Baquelet 14 présente et contestant d'une part; et de Louise  
Amande Cazé, née à Mametz (Somme) le vingt six juillet  
mil huit cent cinquante et un, veuve de Dominique à Paris  
mme maïson, fille unique de Charles Edmond Cazé  
Absent ainsi qu'il résulte d'un acte de notarié dressé par  
M<sup>r</sup> le juge Dapuis d'Amiens (Somme) le trente et un Janvier  
et ci dessus; et de Marie Rose Druart, son épouse décédée,  
d'autre part. Dressé par nous Pierre Jules Fabre appartenant  
à l'Académie, adjoint au maire, Officier de l'Etat Civil du District  
ouvrageusement de Paris qui avertit procédu publiquement en la  
maire à la célébration du mariage dans la forme suivante.  
Après avoir lue la lecture aux parties l'<sup>e</sup> de leur acte de mariage  
l'<sup>e</sup> de l'acte de décès de la mère de la contractante. L'<sup>e</sup> des actes de  
publications faits à cette mairie quinze et vingt deux mois  
courant, nous sommes portés, toutes les parties, sur l'assentiment  
dément parapheés. A l'<sup>e</sup> du Chaptre de la loi prescrivant  
code civil (Acte du Mariage) sont le mari et femme et devant respecter  
époux, après avoir interpellé le futur pour le jeu état  
de l'époux, lorsquels nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de  
contrat de mariage, nous avons demandé aux futurs gars  
s'ils souhaitent se prendre pour mari et pour femme et chacun  
des ayant répondu affirmativement et séparément à  
haut voix, nous avons prononcé au nom de la loi que  
Camille, Cézé, Augustine, Lucet et Louise, Amande,  
Cazé sont pris pour le mariage en présence de l'  
Avocat de Roche, marchand de vins, gerant cinq aut  
ne de l'Echiquier 28 - 2<sup>e</sup> Augustin Savier, imprimeur,  
vingt quatre ans et à Boulogne (Seine) St Henry  
Lucet, employé, trente six ans, boulevard Voltaire 207  
fille de l'époux, Etimé qui a signé avec les époux, les  
père et mère de l'époux et nous, après lecture

Contract. Cazé L. Jamin A. Farveoy  
Vnde Gauchet M. J. A. Avocat de Roche  
Intifabij.